

NOVEMBRE 1968

49<sup>e</sup> ANNÉE

Prix : 1 franc

Abonnement, 1 an : 10 francs

C. C. P. 552-70 PARIS

#### PERMANENCE

16, rue de la Liberté

94 - SAINT-MAUR

Téléphone : 472-44-24

Président :

**M. Paul GAPILLOUT**

LA V.G.A. FONDEE EN 1919

a été présidée  
depuis sa formation,  
successivement par :

MM. BOUQUAIN,  
SOUCHER,  
ROLAND,  
WAYMEL,  
NAUTRE,  
DE FOMBELLE Père,  
HUARD,  
CHAMPROUX,  
HOUEL,  
BOIGEAUD.

•

# Bulletin officiel des Sociétés Sportives de Saint-Maur

## EDITORIAL

### *Evolution*

Les jeux de Mexico viennent de s'achever et déjà on pense à Munich 1972.

Les pays participants font le compte de leurs médailles, analysent les résultats dont certains sont surprenants.

Les techniciens sportifs parlent de l'altitude, de diététique et songent à la recherche de nouvelles techniques d'entraînement afin d'améliorer leurs performances respectives.

Nous enregistrons avec la plus grande satisfaction que la Vie au Grand Air a participé aux Jeux Olympiques par la présence de Gourrier et des frères Windal ; nous en sommes tous honorés et nous adressons nos félicitations et compliments aux heureux participants.

Ces jeux ont eu un retentissement considérable et ont passionné le monde entier, sportif ou non.

D'ores et déjà, nous savons que de tous les pays, de tous les continents, des délégations viendront de plus en plus nombreuses défendre leurs couleurs nationales dans ces luttes pacifiques datant de l'antiquité et que Pierre de Coubertin eut l'idée de renouveler.

Que réserve l'avenir, avec l'accroissement des loisirs que le progrès doit apporter aux masses ? Essayons de le prévoir.

Il est bien certain que le sport connaîtra une expansion considérable et que les chemins conduisant aux stades seront les meilleurs pour une jeunesse plus nombreuse et plus ardente, d'où la nécessité impérieuse d'organiser le sport scolaire, afin que ces jeunes reçoivent une orientation sportive, sinon une formation.

Nous n'ignorons pas que les Pouvoirs publics en prennent conscience et se penchent sur ce problème ; il serait souhaitable que cela se réalise dans les délais les plus courts.

Ensuite à la sortie de l'école, il n'y aura qu'une solution possible : se diriger vers le « Club » où des dirigeants convaincus de cette nécessité, bénévoles, les prendront en charge pour les confier à des animateurs et entraîneurs qualifiés qui les perfectionneront et leur inculqueront l'esprit de compétition.

Pour cela l'Etat apporte sa contribution en créant des installations sportives nombreuses et modernes et par une aide accrue aux clubs et associations sportives.

La ville de Saint-Maur l'a fort bien compris. Depuis quelques années la réalisation des ensembles sportifs se poursuit de façon continue et fin 1969 le Centre sportif sera achevé.